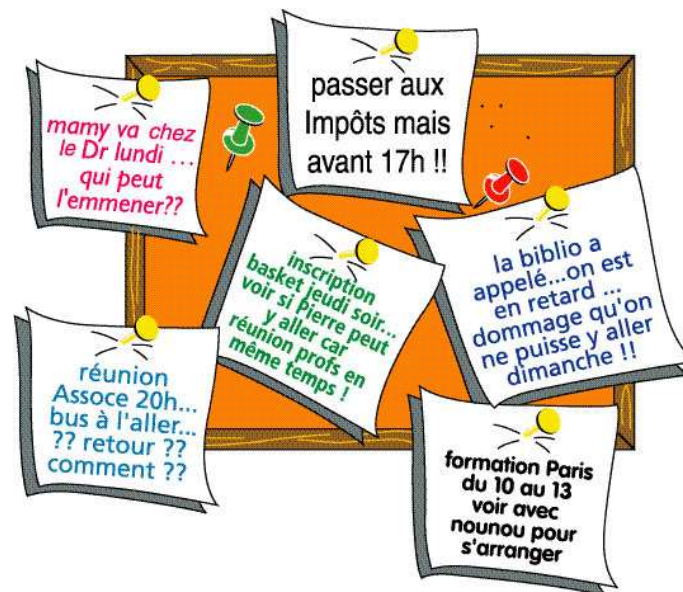




Quand temps et mobilité
se conjuguent pour une
mobilité plus durable

Un constat : LES TEMPS ET LES RYTHMES DES HABITANTS EVOLUENT.....

- 80 % des femmes travaillent,
- 50 % des salariés sont aux 35 h,
- Ont vit plus longtemps, on va à l'école plus longtemps,
- On a plus de temps libre mais on travaille de plus en plus en horaires décalés,
- la pression et l'urgence dans le travail augmentent



→ **La remise en cause des flux pendulaires aux heures de pointes,**

- 35 % salariés7.30/9H et 16h/18.30
- 37 % commencent ou finissent en dehors de ces horaires ; par ex. 20% finissent après 19 h

→ **Des rythmes selon le jour de la semaine :** 60 % des salariés n'ont pas les mêmes horaires selon les jours de la semaine

→ **Des Durées de travail variées durant la semaine :**


- 50 % travaillent du lundi au vendredi
- 10 % travaillent du lundi au samedi
- 12 % travaillent sur 4 jours (entre le lundi et le vendredi) et 4 % sur le WE

Le mythe de l'année scolaire :


- 48 % des adultes vivent sans enfants
- La fréquentation du réseau entre 13-19h de certains jours de vacances scolaires peut être égale voire supérieure
- Préconisations : maintien des mêmes horaires de septembre à juin
- Eviter les ruptures brutales d'offres entre périodes

Rythmes des territoires : petites et moyennes villes face à la métropole


- Des déplacements fréquents vers la métropole
- Le samedi : jour de prédilection (23%)
- Le soir du WE 17 %
- Principaux lieux fréquentés
- De nombreux motifs de déplacements
- !! Le travail ne représente que 7 % des déplacements



Des politiques temporelles pour mieux articuler rythmes et temps de vie personnels, professionnels, sociaux, familiaux Et offre de « services » du territoire..



Il ne s'agit pas de faire systématiquement du « sur mesure » mais de repérer les évolutions, les réalités temporelles sur le territoire et de mettre en place une palette de solutions de déplacement qui permettraient de mieux concilier temps de vies individuels, rythmes des territoires et offre de mobilité.









→ Organiser la mise en place de Plans de Déplacements Inter-entreprises



Objectifs :

- 
- Animer sur les zones d'entreprises la question des déplacements, des salariés, des clients, des fournisseurs, mais aussi des prestataires ..
- 
- 
- 
- Mutualiser les actions entre entreprises d'un même secteur
 - Encourager les changements de pratiques

Démarches PDIE & Services aux salariés
territoires concernés- mars 2009

Val de Saône

Plateau NORD : 12
entreprises & collectivités /
3400 salariés

Presqu'île :
177 entreprises et
commerces / 2400
salariés

PDIE de filière pour
les salariés des
entreprises de services
à la personne

400 ENTREPRISES, 25 000 salariés

ec. lip. 10
entreprises, 2 780
salariés

Lyon – Confluence

Vallée de la chimie :
27 entreprises &
collectivités / 7700
salariés

ZI Meyzieu
Jonage

Zac Thiers

Parc technologique St
Frement 3 entreprises /
3000 salariés

7^e Gerland : 75 entreprises /
150 salariés mais + à prévoir

Lyon Sud Est : 36
entreprises / 2000
salariés

GRANDLYON
communauté urbaine



Un diagnostic « déplacements » :

- une photographie des modes de déplacements de vos salariés, et les potentialités d'actions et de report modal
- **qui débouche sur un plan d'actions intra ou inter entreprises**



Un diagnostic « déplacements » :

une enquête par questionnaire pour :

- connaître les pratiques de déplacements,
- repérer les attentes et les besoins
- les capacités à changer de mode de transport

des groupes de travail animés en inter-entreprises
afin de construire ensemble un plan d'actions



Quelques exemples d'actions proposées à l'issue du diagnostic

- Amélioration des dessertes TC
- Abonnement TCL réduit de 25 % à 50 %
- Organisation du covoiturage → outil GLyon proposé dès la fin d'année aux zones d'entreprises engagées dans un PDIE
- encouragement aux modes doux (entre gares et lieux de travail),
- Pool de véhicules d'entreprises,
- Système de taxis partagés
- Réflexion sur le télétravail ou vidéos conférences, ...



Pour chaque projet : l'ouverture d'une concertation réunissant tous les acteurs publics et privés concernés au sein d'un comité de pilotage

- Un porteur de la démarche : **les Associations d'entreprises**
- Le GL est animateur et coordinateur général
- Un animateur « mobilité » de la démarche sur le terrain:
- Des cofinancements privés/ publics : Entreprises (20 %) - Ademe – Région RA – Grand Lyon (80 %)
- **Le point fort** : une démarche partenariale

→ LE PORTAIL DU COVOITURAGE
DANS LE GRANDLYON

CoVoiturage GRANDLYON



Le PDIE
.....
La démarche
covoiturage
.....
Documents de
communication

Contact
.....
FAQ Covoiturage



← **Bienvenue.**

Cliquez sur la zone économique
de votre choix pour accéder directement
à son site internet dédié.

Un site Internet du **GRANDLYON**

www.covoiturage-grandlyon.com

COVOITURAGE EN ENTREPRISE

le GRANDLYON s'engage !



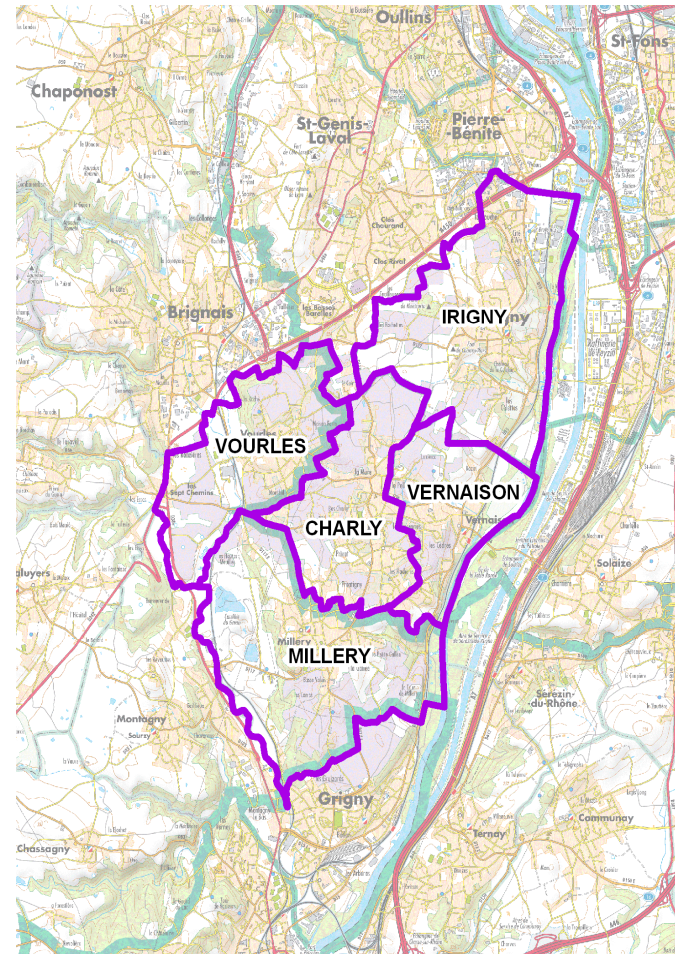
CoVoiturage
GRANDLYON

www.covoiturage-techlid.fr

Techlid
Pôle économique ouest du Grand Lyon

Favoriser la mobilité durable, voire la « démobilité »

- La mise en place d'un centre de télétravail à Charly





Pour en savoir plus :

www.espacedestemps.grandlyon.com



Lucie VERCHERE,
Chargée de mission

Lverchere-tortel@grandlyon.org